

Modalités du contrat d'engagement participatif des paniers de légumes, fruits, champignons et produits transformés avec **Pascal Borghini**.

Adhérent.e, je m'engage...

- à respecter le règlement intérieur de l'association « Amaplace sur la terre » et à prendre connaissance de la Charte de l'association (tous les documents et informations relatifs à l'association sont consultables sur le site Internet www.amaplacesurlaterre.fr et sur simple demande auprès de l'une des personnes du bureau).
- à partager, avec le jardinier, les risques et les bénéfices liés aux aléas de production. Dans le cas où le producteur ne pourrait assurer une saison complète de panier, je ne peux prétendre à un quelconque remboursement.
- à remettre mon paiement avec le montant choisi et le ou les chèque.s avec dates d'encaissement au dos, lors des permanences ou dans la boîte aux lettres ou par la poste à l'adresse : AMAPLACE SUR LA TERRE, 1086 route de Sallanches, 74700 Domancy
- à venir récupérer mon panier chaque jeudi entre 16h et 19h à la « Ferme pour Tous » de Domancy. En cas d'absence non excusée, le panier sera donné à l'association « Le Levier » à Sallanches. Vous pouvez anticiper en envoyant un courriel 2 à 3 jours avant la distribution à : legumes.amaplacesurlaterre@gmail.com
- à participer à certains travaux avec le jardinier. Cet engagement participatif permettra aussi des échanges fructueux et une meilleure connaissance de son travail. Cette demande d'aide ponctuelle sera transmise lors de la distribution hebdomadaire des paniers ou par courriel.
 - 1 demi-journée 2 demi-journées 3 demi-journées 4 demi-journées
 - je ne peux/souhaite pas participer à l'aide au jardin

ATTENTION : Le contrat ne pourra être résilié que si l'adhérent.e trouve un.e remplaçant.e. En cas de force majeure (déménagement etc...) l'adhérent.e pourra bénéficier de l'aide du bureau de l'association afin de rechercher un.e éventuel.le remplaçant.e (sous réserve de formuler sa demande suffisamment à l'avance).

Le jardinier s'engage...

- à produire dans le respect d'une agriculture socialement équitable et écologiquement saine. Pascal cultive avec les labels Nature & Progrès et AB (pour plus d'informations, <http://www.natureetprogres.org> et <http://www.agencebio.org>).
- à informer sur ses savoir-faire, pratiques et contraintes.
- à être présent lors des distributions.
- à minimiser la variation de quantité de légumes tout au long de la saison (moins de légumes en début de saison, régularisation avec la production estivale, nombre d'unités conforme à l'automne)
- à approvisionner régulièrement l'adhérent.
- à constituer pendant toute la saison (26 semaines) un panier.



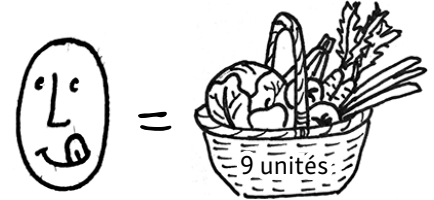
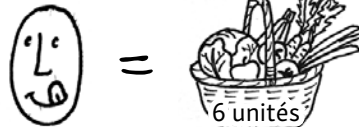
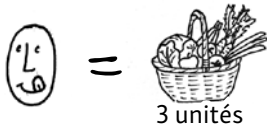
*

Il y a de la place pour tout le monde :
ceux qui ont peu ... ceux qui ont assez ... ceux qui ont plus...
Tout s'équilibre : des légumes pour tous, un tarif pour chacun,
une rémunération décente pour le paysan.

*

À vous d'estimer :

1. la **taille** de votre panier hebdomadaire en fonction du nombre de personnes dans votre foyer.
Ce choix est fixé pour l'année.



Petits mangeurs = 3 unités de légumes
dans mon panier chaque semaine

Moyens mangeurs = 6 unités de légumes
dans mon panier chaque semaine

Grands mangeurs = 9 unités de légumes
dans mon panier chaque semaine

Une unité, c'est quoi ? Ce tableau vous indique la valeur des produits en unités :

PRODUITS	NOMBRE D'UNITÉS
Salade et botte de radis, botte d'oignon de printemps, bouquet basilic	½ unité pièce
LÉGUMES : Pomme de terre, carotte, betterave, navet, courgette, courge, chou (rave, fleur, blanc, rouge, frisé, kale, chinois) côte de bette, cèleri rave, cèleri branche, radis d'hiver, fenouil, poireaux, concombre, maïs doux FRUITS : abricot, coing, pêche, pomme, poire	1 unité/kg
LÉGUMES : tomate, cardon, poivron, arroche, épinard, aubergine, piment, racine d'endive FRUITS : melon, pastèque, prune, raisin, kiwaï, kiwi, rhubarbe PRODUITS TRANSFORMÉS : vinaigre de cidre, choucroute, confiture, conserve (coulis de tomate)	2 unités/kg
LÉGUMES : haricot (mangetout et à écosser), soja, fève, petit pois à écosser, petit pois mangetout, échaillon FRUITS : cerise, casseille, cassis, groseille, noix, noisette	3 unités/kg
LÉGUMES : mesclun, mâche, ail FRUITS : fraise, framboise, mûre, goji	4 unités/kg
Champignons (cèpe, chanterelle, trompette)	10 unités/kg
PLANTES AROMATIQUES : persil, aneth, ciboulette, coriandre, menthe, agastache, hysope, sarriette, thym ...	À cueillir soi-même, c'est offert !

2. le **juste prix** de votre panier (en fonction de vos moyens et de ce que vous estimez être une rémunération décente pour le jardinier).

- Chaque semaine, **pensez à apporter votre propre cabas** pour récupérer vos légumes.
- Merci de privilégier le covoiturage de vos paniers entre voisin.nes, afin de ne pas saturer le parking de la Ferme et de privilégier le jeudi des distributions pour venir les chercher.
- Rendez-vous sur le site www.amaplacesurlaterre.fr pour retrouver l'actualité sur l'activité de l'association dans notre Agenda, nos productrices.eurs, paysan.nes en AMAP et la mise en ligne des différents contrats en 2025.



CONTRAT PANIER MODULABLE 2025

[FEUILLE À IMPRIMER EN 3 EXEMPLAIRES]

Modalités du contrat d'engagement participatif des paniers de légumes, fruits, champignons et produits transformés avec **Pascal Borghini**.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

TÉLÉPHONE : MAIL :

→ Je choisis la taille de mon panier hebdomadaire et je détermine son juste prix :
(Il est possible de combiner les paniers. Par exemple, si vous souhaitez avoir 12 unités de légumes chaque semaine, vous pouvez choisir 1 panier Petits mangeurs + 1 panier Grands mangeurs)

TAILLE	PRIX
<input type="checkbox"/> Petits mangeurs (3 unités)	7,50€ 8€ 8,50€ 9€ 9,50€ 10€ 10,50€ ○ ——— ○ ——— ○ ——— ○ ——— ○ ——— ○ ——— ○
<input type="checkbox"/> Moyens mangeurs (6 unités)	15€ 16€ 17€ 18€ 19€ 20€ 21€ ○ ——— ○ ——— ○ ——— ○ ——— ○ ——— ○ ——— ○
<input type="checkbox"/> Grands mangeurs (9 unités)	22,50€ 24€ 25,50€ 27€ 28,50€ 30€ 31,50€ ○ ——— ○ ——— ○ ——— ○ ——— ○ ——— ○ ——— ○

→ Je calcule le prix de mon contrat saisonnier (prix hebdomadaire × 26 distributions) :
..... € × 26 distributions = €

→ Ce contrat est à remettre **EN 3 EXEMPLAIRES** (un pour vous, un pour l'AMAP et un pour le jardinier) accompagnés :

- du chèque d'adhésion à l'ordre de **Amaplace sur la Terre** : **15 €**
- du règlement de € pour la saison 2025 à l'ordre de **Pascal Borghini**.

Type de règlement : (chèques, espèces)

Dates d'encaissement souhaitées (si paiement en plusieurs fois) :

.....

→ J'ai pris connaissance de la charte d'Amaplace sur la Terre sur le site www.amaplacesurlaterre.fr et je m'engage à respecter mon contrat participatif.

Fait à

Le / / 2025

SIGNATURES

Le jardinier :

L'adhérent.e :



PAYSAN DANS LA VALLÉE DEPUIS 20 ANS, J'ESSAIE DE JARDINER EN LIMITANT AU MAXIMUM MON IMPACT ENVIRONNEMENTAL.
JE MULTIPLIE MES SEMENCES, ÉLÈVE MES PLANTS, FABRIQUE MON TERREAU.
JE N'UTILISE QUE L'ÉNERGIE MUSCULAIRE POUR PRÉPARER LES SOLS.
JE RECYCLE LE PLUS POSSIBLE LES RESSOURCES LOCALES POUR AMENDER LES JARDINS (LAINE DE MOUTON, BROYAT, TONTE, FEUILLES,...) ET OPTIMISE AU MAXIMUM LES ARROSAGES ET LA RESSOURCE EN EAU.
PAR CONTRE, LES LÉGUMES QUE JE VOUS PROPOSE NE SONT NI CALBRÉS, NI FORMATÉS, NI LAVÉS ; MAIS ILS SONT COLORÉS ET GOÛTEUX ET JE L'ESPÈRE UN PEU CHARGÉS DE L'AMOUR QUE J'APPORTE À CETTE GÉNÉREUSE TERRE.

À BIENTÔT LES MAINS DANS LA TERRE,
PASCAL

